

1892 : La République fête ses cent ans



Chapitre 5 : Le temps de la République

Qu'est devenue la France après la disparition de l'empire de Napoléon ?

A



C

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme définis par la Déclaration de 1789.

Article 1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Article 2. La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité »...

Article 3. Le pouvoir appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par le référendum. Sont électeurs... tous les Français majeurs des deux sexes...

D'après de la Constitution de la Cinquième République, 1958

Vocabulaire

un centenaire : un anniversaire de 100 ans.

démocratique : qualifie un Etat dans lequel le pouvoir appartient au peuple, qui s'exprime par le vote.

un référendum : un vote des citoyens qui doivent répondre par oui ou par non à une question.

un régime politique : la manière dont est organisé le pouvoir dans un pays.

Questions

Doc A : Décris cette affiche. Que s'est-il passé en 1792 ? Trouve un symbole de la République française. Quelle image cela donne-t-il de la République ? Trouve les symboles du progrès économique.

Doc B : Décris ce tableau. Dans une peinture classique, les personnages sont organisés avec ordre : comment sont-ils disposés ici ? Sur la frise chronologique, situe les périodes pendant lesquelles la France a été une République.

Doc C : Quels éléments rappellent la Révolution française ? Quel article dit que, en 1958, la France est encore une République ? L'est-elle de nos jours ? Qui, de nos jours, possède la pouvoir en France ?

B



HISTOIRE

Les symboles Républicains



Chapitre 5 : Le temps de la République

La Révolution française puis la République au XIXe siècle ont adopté les grands symboles républicains que nous utilisons encore de nos jours.

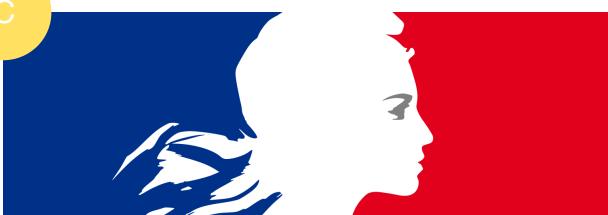
A



B



C



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

B : Fête du 30 juin
1878, tableau de
Claude Monet.



Questions

Doc A : Décris ce document. Que signifie les couleurs ?

Doc B : Décris ce tableau. Quel est l'atmosphère dans la rue ? Où voit-on habituellement le drapeau tricolore ? De nos jours, quand et comment célèbre-t-on la fête nationale ?

Doc C : Quelle est la devise française ? Donne un exemple pour expliquer chaque mot. Qui est Marianne ?

Doc D : A quelles occasions chante-t-on La Marseillaise.

D



HISTOIRE

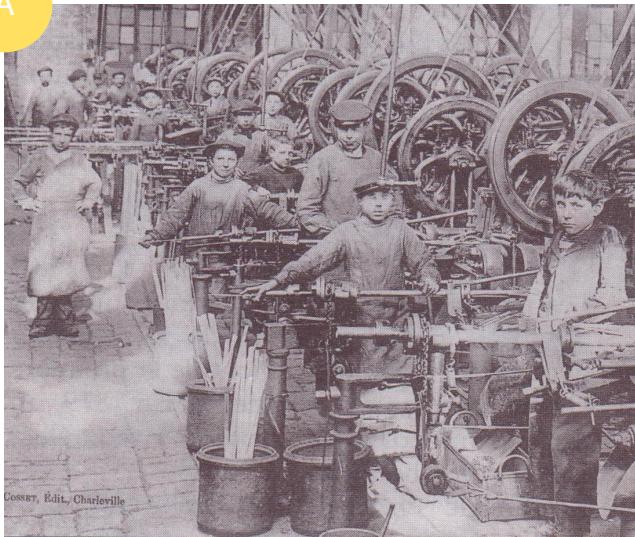
L'école primaire gratuite, laïque et obligatoire



Chapitre 5 : Le temps de la République

L'une des plus importantes décisions prises par la République, à la fin du XIXe siècle, concernait les enfants.

A



C



B

16 à 18 heures debout, chaque jour, dont 13 heures au moins dans une pièce fermée, sans changer de place. Ce n'est plus un travail, c'est une torture. Et on l'inflige à des enfants de 6 à 8 ans, mal nourris, mal vêtus, obligés de marcher longuement, dès 5 heures du matin, pour venir jusqu'à leurs ateliers, et obligés de repartir le soir pour rentrer chez eux, épuisés. Comment ces malheureux, qui ont à peine quelques heures de sommeil, peuvent-ils résister à tant de misère et de fatigue ?

D'après Louis-René Villermé, médecin, 2 mai 1837

Vocabulaire

une école publique :
une école qui appartient à la population, qui dépend de l'état, de la région, du département ou de la commune.

une école privée :
une école qui appartient à une personne, à une église.

laïc, laïque :
indépendant des religions.

D

Article 4. L'**instruction** est obligatoire pour les enfants, garçons et filles, âgés de 6 ans à 13 ans.

Article 10. Lorsqu'un enfant manque l'école, les parents doivent expliquer au directeur ou à la directrice les raisons de son absence. Les seules raisons valables sont les suivantes : maladie de l'enfant, décès d'un membre de la famille, difficulté dans les transports.

Article 12. Lorsqu'un enfant sera absent de l'école quatre fois dans le mois sans raison valable, le père sera invité à la mairie, qui lui rappellera le texte de la loi et lui expliquera son devoir.

Article 13 et 14. S'il recommence, il pourra avoir une condamnation.

D'après la loi du 28 mars 1882

Questions

Doc A : Dis ce que tu vois sur cette gravure. À quoi vois-tu que ces enfants sont pauvres ? À quoi vois-tu que le travail est difficile ?

Doc B : Quel était l'avenir des enfants qui travaillaient dès leur plus jeune âge ? Pourquoi ?

Doc C : En quoi l'école gratuite et laïque permet-elle une meilleure égalité entre tous ? Pourquoi retire-t-on ce crucifix de la classe ?

Doc D : Explique les articles de cette loi. Pourquoi fallait-il rendre l'école gratuite et laïque avant de la rendre obligatoire ? En quoi l'école obligatoire participe-t-elle à la liberté des enfants ?

A : Enfants qui travaillent dans une usine de clous.

C : Enlèvement des crucifix dans les écoles de Paris en 1882.

HISTOIRE

L'école primaire au temps de Jules Ferry



Chapitre 5 : Le temps de la République

En 1882, chaque commune a créé des écoles pour accueillir les garçons et les filles en âge d'aller en classe.

A



B



C

L'enseignement primaire comprend :

- l'instruction morale et civique ;
- la lecture et l'écriture ;
- la langue et la littérature française ;
- la géographie, particulièrement celle de la France ;
- l'histoire, particulièrement celle de la France ;
- les éléments de sciences et de mathématiques ;
- l'hygiène, les travaux manuels et les outils des principaux métiers ;
- le dessin et la musique ;
- la gymnastique ;
- pour les garçons, les exercices militaires ;
- pour les filles, la couture.

D'après la loi du 28 mars 1882

D



Source gallica.bnf.fr / Ville de Paris / Fonds Heure Joyeuse

Questions

Doc A/B : Dis ce que tu vois dans ces classes. Comment les élèves sont-ils installés ? Qu'apprennent-ils ? Trouve des différences et des ressemblances entre ces classes et la tienne.

Doc C : Quelles matières étudie-t-on encore de nos jours ? Que pense-tu des deux dernières lignes ?

Doc D : Comment ce livre s'appelle-t-il ? Décris cette couverture.

A : une classe de garçons vers 1900

B : une classe de filles vers 1900

D : Couverture de livre vers 1885

La République a raffermi et complété les libertés acquises sous la Révolution.

A



B



C



D

Article 1. La République assure la liberté de religion. Elle garantit le libre exercice des cultes.

Article 2. La République ne reconnaît ni ne paye aucun culte.

Article 26. Les sonneries des cloches seront réglées par la mairie ou par la préfecture.

Article 28. Il est interdit de mettre aucun signe religieux sur les monuments publics.

Article 35. Si un discours prononcé ou un texte distribué dans les lieux de culte invite une partie des citoyens à prendre les armes contre les autres, le responsable sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans.

D'après la loi du 9 décembre 1905

Questions

Doc A : Décris ce tableau. Quelle nouvelle ce député vient-il annoncer ? Comment est son attitude ? Comment est l'attitude des esclaves ?

Doc B/C : Pourquoi la liberté d'expression a entraîné le développement des journaux ? De nos jours, la presse est-elle libre ?

Doc D : Quels droits cette loi accorde-t-elle ? Quelle limite pose-t-elle à la liberté religieuse ?

Vocabulaire

une association : un groupe reconnu de personnes qui agissent ensemble dans un même but.

une démocratie : un Etat dans lequel le pouvoir appartient à tous.

un syndicat : une association de travailleurs qui défendent leurs intérêts communs.

A : L'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises en 1848.

La République a raffermi et complété l'égalité en droits acquise sous la Révolution.

A



A : Bureau de vote, tableau d'Alfred Bramtot, 1891

B

Il est douloureux de le dire : dans la société, il y a une esclave. Cette esclave, c'est la femme. L'homme a fait verser tous les droits de son côté et tous les devoirs du côté de la femme. La femme ne possède pas, elle ne vote pas, elle ne compte pas, elle n'est pas là. Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes. Il faut que cela cesse. Une société est mal faite quand la femme n'a pas le droit de prendre des initiatives. Et l'on reconnaîtra qu'il est difficile de faire le bonheur de l'homme avec la souffrance de la femme.

D'après Victor Hugo, écrivain, 1872

Questions

Doc A : Décris ce bureau de vote : le lieu, les symboles républicains, les personnes..

Qui, en 1848, n'avait toujours pas le droit de vote ? Que penses-tu de cette situation ?

Doc B : Lis ce texte. Que dit-il ? Explique la dernière phrase.

Doc C : Décris ces personnes. Que réclament-elles ? Quels sont les arguments utilisés ? Les femmes ont obtenu le droit de vote en 1944 : combien de temps après les hommes ?

Les inégalités entre les femmes et les hommes ont-elles toutes disparu en France ?

C : Manifestation de femmes en 1910.



Vocabulaire

un salaire : le paiement que reçoit une personne qui travaille dans une usine ou une entreprise.

le suffrage universel : le droit de vote accordé à tous les citoyens d'un pays.

HISTOIRE

L'héritage de la République : des droits et des devoirs



Chapitre 5 : Le temps de la République

La République nous a accordé de nombreux droits. Elle nous donne aussi des devoirs.

A

1 | La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'a pas de religion d'État.

3 | La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'intérêt général.

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

• • LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE • •

6 | La laïcité de l'Ecole offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur liberté et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans l'établissement. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

• • L'ÉCOLE EST LAÏQUE • •

12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique.

Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



B

Questions

Doc A : Charte de la laïcité à l'école

Qu'est ce que la tolérance ?

Quelle partie de la devise de la République nous appelle à nous montrer tolérant ?

Que faut-il faire pour se montrer tolérant ?

Quel devoir la charte de la laïcité nous donne-t-elle ?

Doc B : Bureau de vote

Regarde ces documents.

Quels droits montrent-ils ?

Dans les autres pays, les citoyens ont-ils ces mêmes droits ?

Doc C : File d'attente devant un bureau de vote à la campagne, gravure de 1848

Pourquoi les hommes sont-ils venus aussi nombreux pour voter en 1848 ?

De nos jours, tous les citoyens votent-ils ?

En quoi le vote est-il aussi un devoir du citoyen ?

C



FIG. 237. — LE VOTE A LA CAMPAGNE EN 1848.